

Santé publique France, dans le cadre de ses missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans les domaines de la santé publique, analyse les données de la rougeole issues de son réseau de partenaires et publie les indicateurs résultant de l'analyse de ces données dans ce bulletin mis en ligne sur son site internet.

Ce bulletin présente les données des 52 semaines écoulées, données provisoires à la date de l'analyse.

Points clés

- ▶ Depuis le 1er janvier 2019, 155 cas de rougeole ont été déclarés (contre 404 cas sur la même période en 2018).
- ▶ 2652 cas déclarés sur les 52 semaines écoulées, soit entre le 12/02/2018 et 10/02/2019.
- ▶ Incidence des cas déclarés la plus élevée chez les moins de 1 an : 32,8 cas/100 000 habitants.
- ▶ 24% des cas déclarés ont été hospitalisés.
- ▶ 89% des cas de rougeole sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés.
- ▶ **3 décès au cours de l'année 2018.**
- ▶ 90 départements ont déclaré au moins 1 cas au cours de la période.
- ▶ **Foyer de 25 cas communautaires actuellement à Val Thorens (données provisoires)** avec exportation de cas vers d'autres régions et pays (deux cas déjà signalés par la Belgique et l'Ecosse).
- ▶ Dans l'Océan indien: 10 cas déclarés récemment à Mayotte, avec un **risque majeur d'extension en raison d'une couverture vaccinale insuffisante et de populations en situation précaire** ; et 27 cas à la Réunion avec reprise d'une transmission autochtone consécutive à des cas importés.

Santé publique France s'appuie sur un réseau d'acteurs pour assurer la surveillance

de la rougeole :

Le CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, les médecins libéraux, urgentistes, laboratoires, réanimateurs et épidémiologistes

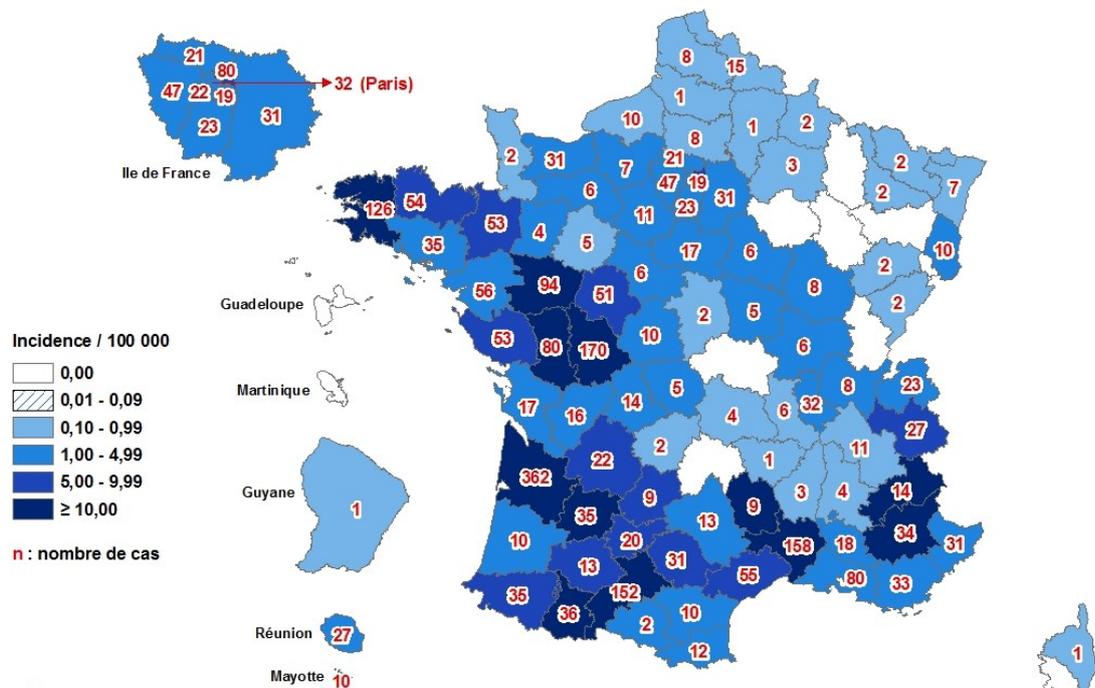


CNR Virus de la rougeole, rubéole et oreillons



Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département*, France, 12 février 2018 au 10 février 2019 (données provisoires, n = 2652)

* Attention: pour la région Ile de France, l'ensemble des nombres de cas par département n'est visible que sur l'agrandissement de la région, ci-dessous



Sources : données de la déclaration obligatoire
Date de création de la carte: 11 février 2019

Foyers actifs en collectivité*

Deux régions rapportent des foyers actifs en collectivité: Bretagne (1 foyer chez des gens du voyage) ; Océan indien (2 foyers hospitaliers et 1 dans une colonie de vacances à la Réunion).

* plus de 3 cas groupés dont au moins 1 confirmé, en collectivité, dans les 30 derniers jours, hors clusters familiaux

Chiffres clés

En semaine 05 (S05-2019) et depuis le 12 février 2018 (S07- 2018 à S06-2019)

Les indicateurs	En S05 - 2019*	Depuis la S07 - 2018**
Nombre de cas	24	2652
Dont cas hospitalisés	12	634 (24%)
Dont formes compliquées	5	271 (10%)
Dont admis en réanimation	1	18 (0,7%)
Dont décès	0	3 (0,1%)
Taux d'incidence cumulée / 100 000 habitants	-	4,1
Nombre de départements avec incidence >0,1/100 000 habitants	-	90
Données démographiques		(n=2651)
Sexe ratio M/F	1	1.1
Nombre de cas chez les moins de 1 an	6	273 (10%)
Nombre de cas chez les 1-14 ans	10	1178 (44%)
Nombre de cas chez les ≥ 15 ans	7	1212 (46%)
Age médian (en années)	2	12
Confirmation biologique		(n=2652)
Nombre de cas confirmés biologiquement	-	1296 (49%)
Nombre de cas liés épidémiologiquement	-	535 (20%)
Nombre de cas cliniques	-	833 (31%)
Statut vaccinal (sur les cas nés depuis 1980 avec statut vaccinal renseigné)		(n=2260)
Non vaccinés	-	1684 (74%)
Vaccinés 1 dose	-	331 (15%)
Vaccinés 2 doses	-	222 (10%)
Vaccinés nombre doses inconnues	-	23 (1%)
Fréquentation d'une collectivité à risque		(n=2223)
Cas ayant fréquenté une collectivité à risque	-	446 (20%)
Structure d'accueil de la petite enfance	-	207
Milieu de soins	-	85
Autres collectivités	-	145
Non renseigné	-	9
Cas n'ayant pas fréquenté une collectivité à risque	-	1777 (80%)

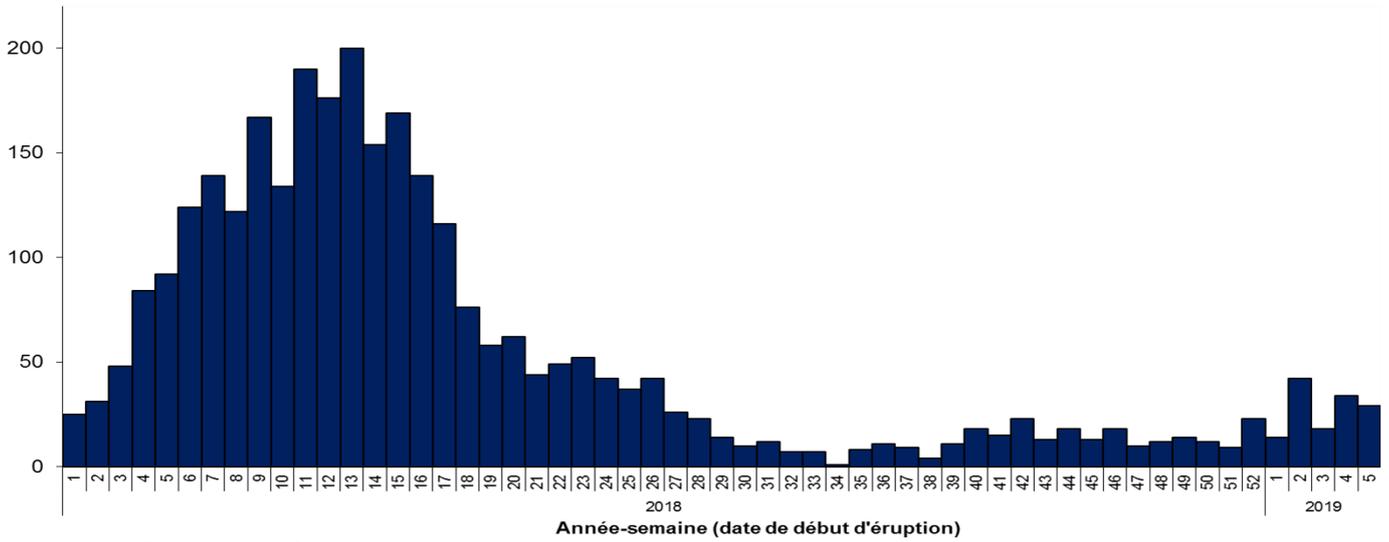
* Compte tenu des délais de notification, ce sont les données de la semaine N-2 qui sont présentées.

** Les cas de rougeole de la semaine N-1 sont inclus dans le bilan global.

- La figure 2 montre l'évolution de l'incidence des cas déclarés par semaine depuis 1er janvier 2018, suite au pic épidémique de 2018 en semaine 13, (S-13 2018), le nombre de cas hebdomadaire a baissé de façon rapide jusqu' en semaine 38. Puis, jusqu'à fin 2018, on note une ré-ascension modérée suivie d'une stagnation du nombre de cas (autour de 15 cas hebdomadaires, pic à 23 cas S-42), jusqu'à la semaine S-51. Une nouvelle ascension du nombre des cas, toujours modérée, est observée depuis la semaine S-52. Depuis le 1er janvier 2019, 155 cas ont été déclarés (contre 404 cas sur la même période en 2018)
- Cette évolution du nombre hebdomadaire des cas déclarés est confirmée par les données des urgences et de SOS médecins (figure 5)
- L'incidence la plus élevée concerne les enfants âgés de moins de 1 an avec un taux à 32,8 cas déclarés pour 100 000 habitants (figure 3).

Figure 2: Cas de rougeole déclarés par semaine (date d'éruption), France, semaines S01-2018 à S05-2019*.

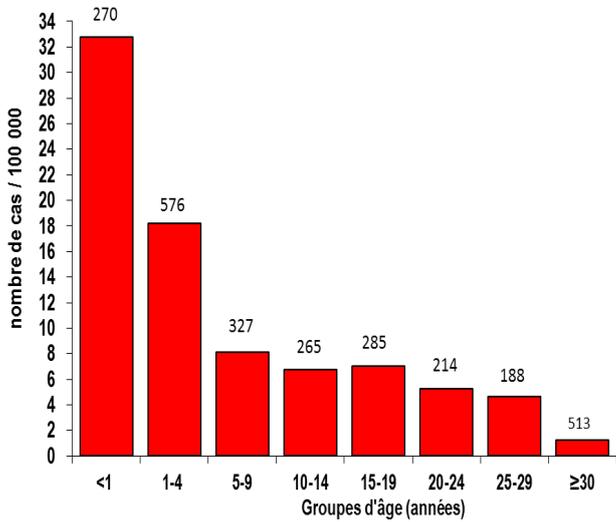
Nombre de cas



Source: Santé publique France, déclarations obligatoires

* données provisoires au 11 février 2019

Figure 3: Taux d'incidence et nombre de cas de rougeole déclarés, par groupe d'âge, France, 12/02/2018 au 10/02/2019 (n= 2651)



Source: Santé publique France, déclarations obligatoires

Figure 4 : Proportions de cas* selon leur statut vaccinal, par groupe d'âge, France, du 12/02/2018 au 10/02/2019 (n=2260)
* sujets nés depuis 1980, avec statut vaccinal renseigné.

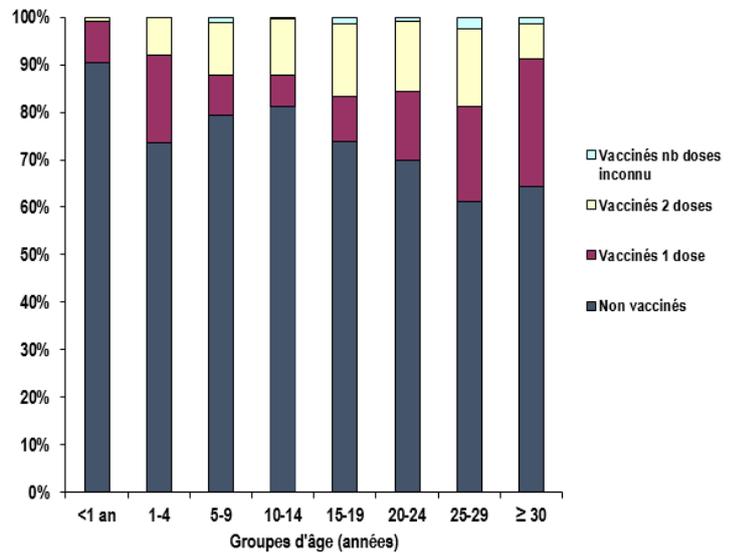
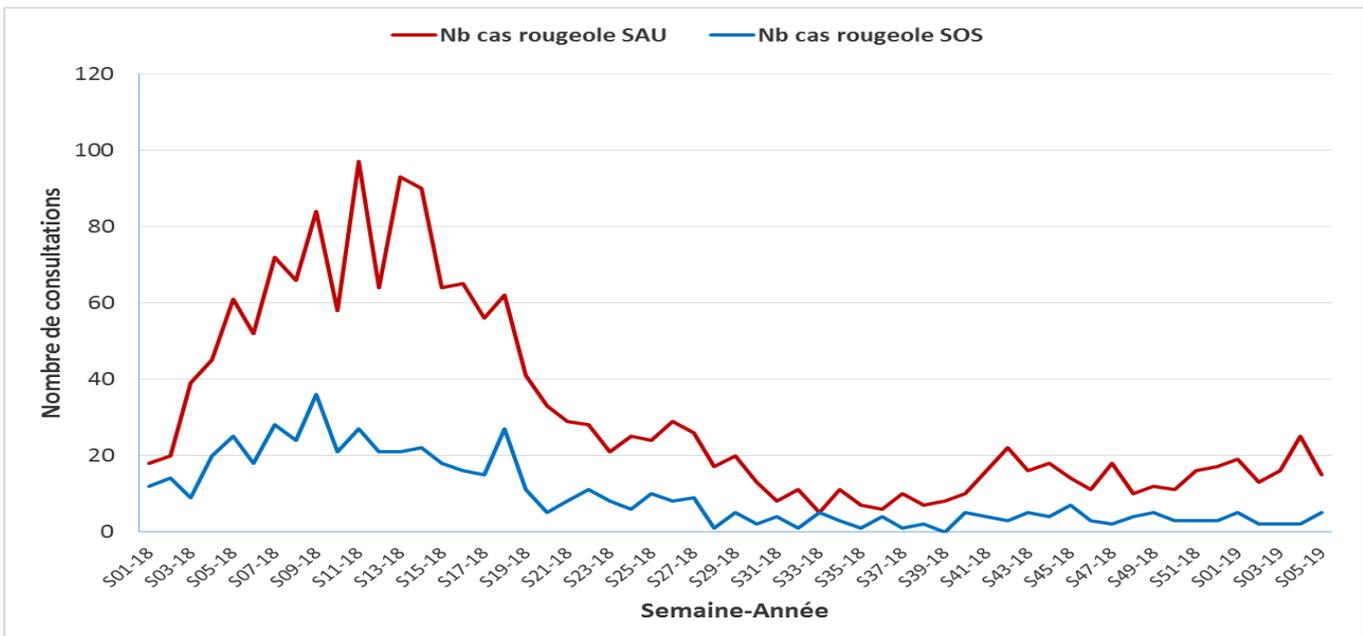


Figure 5 : Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour rougeole, France, semaines S01-2018 à S05-2019, France métropolitaine.



Santé publique France : documents de prévention

Pour toute question concernant la vaccination, consulter le site « [Vaccination info service](#) » de Santé publique France. Outre la page du site concernant spécifiquement la vaccination contre la rougeole ([cliquer ici](#)) Santé publique France dispose de documents à destination des professionnels de santé et du grand public :



- ▶ Dépliant « Vaccination rougeole-oreillons-rubéole: 5 bonnes raisons de se faire vacciner ». [Cliquer ici](#)
Ce dépliant explique aux parents pourquoi il faut faire vacciner tous les enfants et les adolescents contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, trois maladies très contagieuses aux conséquences parfois graves. Il rappelle quand et où faire vacciner les enfants.



- ▶ Affiche « STOP à l'épidémie de rougeole ». [Cliquer ici](#).
Cette affiche incite à se faire vacciner contre la rougeole. Elle s'adresse aux personnes nées à partir de 1980 pour leur conseiller de consulter leur carnet de santé afin de vérifier s'ils ont reçu une ou deux doses de vaccin, et s'ils n'en ont reçu qu'une, elle les invite à consulter leur médecin.



- ▶ Tract « Les rougeoles les plus graves ne sont pas toujours celles des tout-petits ». [Cliquer ici](#).
Ce tract incite à vérifier son carnet de santé et son statut vaccinal dans un contexte de recrudescence de la rougeole en France. Le document rappelle que la rougeole peut être sévère et conduire à l'hôpital dans un cas sur trois pour les malades entre 15 et 30 ans.



- ▶ Dépliant « Recrudescence de la Rougeole - 2018 - Repères pour votre pratique ». [Cliquer ici](#).
Ce document, destiné aux professionnels de santé, permet de faire un point épidémiologique, clinique et diagnostique dans un contexte de recrudescence de la Rougeole en France.

Conclusion

- Depuis le 1er janvier 2019, augmentation de la circulation virale avec 155 cas de rougeole déclarés, mais moindre qu'en 2018 sur la même période (404 cas). Il existe en métropole un foyer potentiellement à risque d'extension en Haute Savoie (station de ski, début des vacances scolaires, nombreux touristes). Hors métropole, on note une reprise de transmission autochtone à la suite de cas importés à La Réunion, ainsi que 10 cas déclarés à Mayotte, avec un risque majeur d'extension en raison d'une mauvaise couverture vaccinale et de populations en situation de précarité.
- **Trois décès sont survenus en 2018, chez des sujets jeunes (17 à 32 ans), dont deux survenus chez des sujets immunodéprimés.** Ces décès rappellent la nécessité de protéger les personnes à risque de formes graves et non vaccinables, via leur entourage grâce à une immunité de groupe optimale, ainsi que de la nécessité de la mise en œuvre de la prophylaxie post-exposition en cas de contact avec un cas.
- Les professionnels de santé doivent vérifier systématiquement, et mettre à jour le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980. Selon le calendrier vaccinal en vigueur, toutes ces personnes devraient avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent (rougeole-oreillons-rubéole) ([cliquer ici](#)).
- Les données ont mis en évidence des cas groupés dans des communautés incomplètement ou non vaccinées, qui doivent pouvoir bénéficier de mesures de prévention ciblées. La mise en œuvre rapide des mesures de prophylaxie post-exposition (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes) est essentielle pour l'entourage proche des patients atteints de rougeole, qu'il s'agisse de cas isolés ou groupés. Dans son avis du 23 avril 2018, le Haut conseil de la santé publique précise les modalités de gestion en cas d'épidémie de rougeole sur le territoire national ([cliquer ici](#)).
- La mise en évidence de foyers nosocomiaux doit inciter les soignants à mettre rapidement à jour leur propre statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole.
- Actuellement, aucun département n'atteint le taux requis de 95% de couverture vaccinale (CV) à 2 ans pour les 2 doses de vaccin permettant d'interrompre la circulation du virus. Seuls 7 départements ont une couverture comprise entre 85% et 90% pour la CV 2 doses, tous les autres ayant une CV inférieure à 85% ([données 2016](#)). La France n'est donc toujours pas à l'abri de nouvelles vagues épidémiques d'ampleur importante au cours des années à venir, comme cela a été observé en métropole entre 2008 et 2012 ou dans plusieurs autres pays européens au cours de ces dernières années. Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

Pour en savoir plus sur la rougeole, consulter le site de [Santé publique France](#)

Remerciements : réseaux de médecine ambulatoire, services d'urgences du réseau Oscour[®], SOS Médecins, ARS, laboratoires, CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance de la rougeole.

Pour les données régionales, [cliquer ici](#)

Directeur de publication
François Bourdillon

Rédaction
Fatima Aït El Belghiti
Denise Antona
Etienne Lucas

Comité de rédaction
Daniel Lévy-Bruhl
Bruno Coignard
Didier Che
Yann Savitch

Contact presse
Vanessa Lemoine
Tél : 33 (0)1 55 12 53 36
presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion
Santé publique France
12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice cedex
Tél : 33 (0)1 41 79 67 00
invs.santepubliquefrance.fr